

**Formation : Impact des NTIC dans l'entreprise**

Plus d'un salarié sur trois concerné par les usages numériques !

La multiplication des outils issus des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) induit de nouvelles conditions de travail (charge, autonomie, rapports sociaux, etc.).

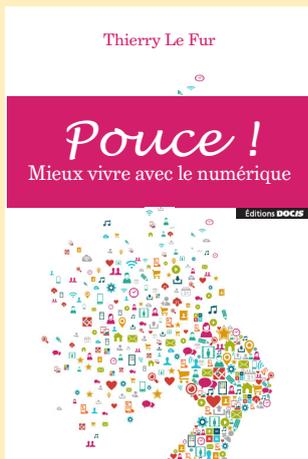
Il importe d'analyser clairement les mutations de l'organisation du travail et leur impact sur la santé. Comment faire face au stress numérique ? Comment comprendre les mécanismes des nouvelles addictions liées aux NTIC ? Comment mettre en place une évaluation et une prévention pluridisciplinaires (santé, management, RH, salariés, CHSCT, préventeur santé, sécurité travail...) ?

Pour répondre à ces questions, l'Afometra propose une nouvelle formation tous publics :

IMPACT DES NTIC DANS L'ENTREPRISE : USAGES, MÉSUSAGES ET PRÉVENTION

Cette formation sera assurée par Thierry le Fur, auteur de *"Pouce ! Mieux vivre avec le numérique"* (éditions Docis), déjà mentionné par le passé dans ces colonnes. Un exemplaire de cet ouvrage sera remis à chaque participant.

Inscrivez-vous pour le 18 Novembre 2014 (Paris, 15^e) au 01 53 95 38 63 ou à info@afometra.org.



Editions **DOCIS**
www.editions-docis.com

**Contrat de génération****Une aide doublée en cas de "double recrutement"**

L'entreprise de moins de 300 salariés qui recrute un salarié d'au moins 55 ans concomitamment à l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans perçoit désormais une aide de 8 000 €.

Le décret n° 2014-1046 du 12 septembre 2014 (entré en vigueur le 15 septembre 2014) crée une majoration de l'aide financière attribuée aux entreprises dans le cadre du contrat de génération, pour celles d'entre elles qui recrutent simultanément un jeune et un salarié âgé. Actuellement, une aide de 4 000 euros est accordée pour les entreprises qui, d'une part, recrutent en contrat à durée indéterminée un jeune de moins de 26 ans ou un jeune de moins de 30 ans bénéficiant de la reconnaissance de tra-

vailleur handicapé, et qui, d'autre part, maintiennent dans l'emploi en contrat à durée indéterminée un salarié âgé d'au moins 57 ans, un salarié d'au moins 55 ans au moment de son embauche ou un salarié d'au moins 55 ans bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Ce décret porte l'aide à 8 000 euros pour les entreprises qui **recrutent** un jeune de moins de 26 ans en CDI et embauchent, simultanément ou au plus tôt 6 mois avant ce recrutement, un salarié âgé d'au moins 55 ans.

En revanche, l'aide reste de 4 000 euros pour les entreprises qui ne recrutent pas le salarié âgé, mais le maintiennent – seulement – dans son emploi. ■

■ AGENDA

15 & 16 octobre 2014

Cisme – Commission Paritaire Nationale de Branche

10 rue de la Rosière – Paris 15^e

20 octobre 2014

Cisme – Journée d'étude

Grand Hôtel – Paris 2^e

21 et 22 octobre 2014

Cisme – 51^{èmes} Journées Santé-Travail

Grand Hôtel – Paris 2^e

19 novembre 2014

Cisme – Conseil d'administration

10 rue de la Rosière – Paris 15^e

20 novembre 2014

Cisme – Journée d'étude

Salon Hoche – 9 avenue Hoche – Paris 8^e

26 & 27 novembre 2014

Cisme – Commission Paritaire Nationale de Branche

10 rue de la Rosière – Paris 15^e

4 décembre 2014

Ateliers du Cisme

Grand Hôtel – Paris 2^e



plus sur le site
www.cisme.org

Les Informations Mensuelles

paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme

10 rue de la Rosière - 75015 Paris

Tél 01 53 95 38 51

Fax 01 53 95 38 48

Site www.cisme.org

Email info@cisme.org

ISSN 2104-5208

Responsable de la publication

Martial BRUN

Rédaction

Martial BRUN

Julie DECOTTIGNIES

Françoise JACQUET

Corinne LETHEUX

Anne-Sophie LOICQ

Constance PASCREAU

Virginie PERINETTI

Béata TEKIELSKA

Robert TINEL

Hervé TURPIN

Assistants

Agnès DEMIRDJIAN

Sébastien DUPERY

Patricia MARSEGLIA

Maquettiste

Elodie CAYOL

Nous apprenons le décès de Monique Bethune, directrice puis gérante des Éditions Docis durant près de 40 ans. Tout le personnel de la Docis, du Cisme et de l'Afometra, qui a su apprécier ses grandes qualités, lui rend aujourd'hui hommage.